

Reflets Digoin

Le magazine municipal



**BUDGET
2018 :**

**INVESTIR
DAVANTAGE**



▼ 4 mars : le spectacle de la saison culturelle « *Le malade imaginaire* » a rencontré un joli succès. Prochain rendez-vous avec « *Femmes 3* » le 29 avril prochain.



► 19 mars : le 55^e anniversaire du cessez le feu de la Guerre d'Algérie a été commémoré à la Croix de Mission.



▼ 24 mars : Christiane Queurty, Odette Wissen, Daniel Buisson et Joëlle Gordat ont été récompensés à l'occasion du concours départemental des Maisons Fleuries. La ville de Digoin conserve sa « deuxième fleur ».



◀ 8 mars : dans le cadre de la journée de la femme, la journaliste reporter de guerre Françoise Spiekermeier a présenté une conférence sur le thème de la beauté à la Bibliothèque.



▲ 28 mars : le groupe « Carrefour Familles » a organisé à la MaPEF, une journée sur le thème du cirque à laquelle plus de 60 enfants ont participé.



▲ 30 mars : séance spéciale du conseil municipal puisqu'elle a débuté par une minute de silence en hommage au Colonel Beltrame et aux victimes des attentats de Carcassonne et de Trèbes, en présence du Major Rivières de la Brigade de Gendarmerie de Digoin.



ÉDITO

Boucler le budget 2018 n'a pas été chose aisée cette année encore. Si la saignée des dotations de l'État subie par la commune depuis 2012 s'est ralentie, elle laisse Digoin avec 500 000 euros annuels de moins de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qu'il y a six ans. Nous devons donc poursuivre nos recherches d'économie dans tous les domaines. Je remercie mes collègues et les services municipaux de leurs efforts, qui permettent de contenir les charges de personnels et les dépenses de fonctionnement.

Cette grande rigueur dans la gestion, suivie de très près par Bernard Laugère, l'adjoint aux finances, permet de dégager des crédits supplémentaires pour les opérations d'investissements. Réhabilitation du pont des Perruts, réaménagement de l'annexe de la salle des fêtes, lancement de la phase 2 du Lotissement des Capucines, aménagement du parking Strottner, entretien des bâtiments communaux sont autant de priorités 2018. Les travaux de voirie et d'amélioration du cadre de vie resteront aussi prioritaires, comme la municipalité s'y était engagée en 2014.

Par ailleurs, les élus demeurent très attentifs aux préoccupations des familles, en particulier dans le domaine scolaire. La volonté d'une majorité de parents de repasser à 4 jours d'école a été respectée et, avec mon adjointe Lola Rodriguez, nous avons tenu compte des demandes exprimées en faveur de l'ouverture du CAM, surtout le mercredi toute la journée, afin de faciliter la vie quotidienne des Digoinois.

Fabien Gonet

Maire de Digoin
Président du Grand Charolais



CARNAVAL DE DIGOIN



Organisé par le nouveau bureau de Festi-Digoin, le carnaval de Digoin, s'est déroulé sur le thème des « emoji » sous le soleil le 17 mars dernier. Avec la participation d'associations locales (Groupe folklorique des Portugais de



Digoin, Z'moove...) et des écoles primaires de Digoin, le cortège a défilé en centre-ville avant de regagner le milieu de la place de la République pour le traditionnel embrasement de Monsieur Carnaval.



▲ Les élus du conseil municipal se sont réunis le 30 mars dernier pour le vote du budget 2018.



▲ La ville de Digoin investit pour améliorer le cadre de vie avec 400 000 € de travaux de voirie prévus cette année.

- Utilisée près de 200 jours dans l'année pour différentes manifestations associatives et événementielles (fêtes de l'escargot, saison culturelle, thés dansants, lotos...), l'annexe de la salle des fêtes sera entièrement rénovée pour un coût total de 100 000 €.



BUDGET 2018 : MAÎTRISER LE FONCTIONNEMENT POUR INVESTIR !

LE BUDGET DE LA VILLE, VOTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 MARS 2018, TRADUIT L'OBJECTIF D'INVESTISSEMENT SOUHAITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, ET CE MALGRÉ UN CONTEXTE FINANCIER NATIONAL TOUJOURS PLUS CONTRAINT POUR LES COLLECTIVITÉS.

Ce budget 2018 se veut « *totalemment maîtrisé grâce à une stabilisation des charges à caractère général (fluides, énergie, carburants, fournitures...) et des charges de personnel* » expliquait l'adjoint aux finances Bernard Laugère, avant d'ajouter : « *La hausse mesurée de 1,9% de la fiscalité, induira 53 000€ de recettes supplémentaires qui permettront de compenser en partie seulement la baisse continue des dotations de l'État et la diminution de la subvention CAF de 52 000€ consécutive au retour de la semaine à 4 jours en matière de rythme scolaire* ».

Les élus ont également approuvé lors du conseil l'octroi de 260 000 € à une soixantaine d'associations afin de contribuer à la très forte dynamique locale engagée en la matière. La ville continuera par ailleurs à soutenir l'organisation d'événements sportifs et culturels prévus cette année (La Digoinaise « Octobre Rose », la 40^e édition de la Foire-Expo ou encore les championnats de France de Joutes et de Boule Sportive).

En matière d'investissement, un certain nombre d'études ont été conduites ces derniers mois et débouchent désormais

vers des phases opérationnelles (projet de reconstruction et de mise en valeur du Pont des Perruts, lancement d'une opération pluriannuelle de revitalisation « cœur de ville », rénovation de l'annexe de la salle des Fêtes, aménagement de la propriété Strottner à Neuzy, maintien de l'effort en faveur de la voirie avec 400 000 € prévus cette année...).

Tout comme le budget général, les budgets « *eaux et assainissement* » verront également le lancement de nombreux projets d'investissement après les différentes études menées ces derniers mois (renforcement et renouvellement des réseaux d'assainissement pour 660 000 €, renforcement du réseau d'eau et sécurisation des puits de captage pour 500 000 €...).

« *Enfin, le lotissement des Capucines va s'agrandir avec le lancement de la 2^e tranche comprenant 20 lots en accession à la propriété... Ces projets d'investissements traduisent la volonté de la Municipalité de tout mettre en œuvre afin d'améliorer le cadre de vie des administrés et l'attractivité de notre territoire* » concluait le Maire de Digoin, Fabien Genet.

BUDGET 2018

22%

des dépenses réelles
de fonctionnement
consacrées aux écoles,
à l'enfance et la
jeunesse

51 500€
destinés pour
la culture
(Ligériades...)

1 160 000€

investis dans
le renouvellement
de ses réseaux
eau-assainissement
et la sécurisation des
puits de captage

6 600 000€

c'est le montant des
investissements prévus
sur le budget 2018 de
la ville

360 000€

pour le lancement de
la phase 2 du Hameau
des Capucines

400 000€

de travaux de voirie
prévus pour
l'année 2018

112 000€

investis dans la
rénovation des
écoles primaires

1 500 000€

engagés dans
différents projets
structurants (Pont
des Perruts, annexe
salle des fêtes...)

260 000€
pour soutenir
les associations
locales

RATIOS PAR HABITANT	BP 2018 Ville de Digoïn
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1070,32
Produit des impositions directes/population	349,87
Recettes réelles de fonctionnement/population	1483,35
Dépenses d'équipement brut/population	485,13
Encours de la dette/population	1656,21
Dotation globale de fonctionnement/population	200,17

260 000 EUROS POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

LA VILLE DE DIGOÏN SOUTIEN ACTIVEMENT LE DYNAMISME ASSOCIATIF LOCAL. CETTE ANNÉE, CE SONT PRÈS DE 260.000€ DES SUBVENTIONS QUI VONT ÊTRE ACCORDÉES À DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU SOCIAL, DU SPORT, DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE, L'ANIMATION OU LA JEUNESSE.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVÉ

Union de S&L Délégation Départementale Education Nationale - Section locale de Digoïn : 135,00 € / Notre Ecole au Fil du Temps : 100,00 € / Coopérative scolaire maternelle Brièrette : 498,00 € / Coopérative scolaire maternelle Centre : 270,00 € / Coopérative scolaire maternelle Launay : 366,00 € / Coopérative scolaire maternelle Neuzy : 240,00 € / Coopérative scolaire groupe primaire Launay : 588,00 € / Coopérative scolaire groupe primaire Neuzy : 378,00 € / Coopérative scolaire groupe primaire Pierre et Marie Curie : 678,00 € / Coopérative scolaire groupe primaire Lafleur / 462,00 € / USEP - Digoïn : 270,00 € / Football Club Digoïn - la Motte (FCDM) : 10 800,00 € / Digoïn Football Club Association (DFCA) : 11 700,00 € / Joutes et Sauvetage - La Digoïnoise : 1 500,00 € / Natation - La Digoïnoise / 1 350,00 € / Amicale Laïque Digoïnoise (section gymnastique) : 4 050,00 € / Union Cycliste Digoïnoise : 1 350,00 € / Digoïn Athlétic Club : 2 500,00 € / Association Sportive du Collège Roger Semet : 180,00 € / Tennis Club Digoïnois : 1 800,00 € / Judo Club de Digoïn : 1 800,00 € / Aïkido Club Digoïnois : 270,00 € / Cyclo Touriste Digoïnois / 180,00 € / Boule Sportive Digoïnoise : 2 700,00 € / HandBall Club Digoïn : 2 700,00 € / Battle Combat Club : 150,00 € / Chorale Cantilène : 580,00 € / Association musicale Harmonie de Digoïn : 34 900,00 € / Association musicale Digoïn Mélodie (AMD Mélodie) : 8 100,00 € / Groupe Folklorique Portugais de Digoïn : 400,00 € / Le Cercle des Arts Martiaux : 300,00 € / Musée de la Céramique : 720,00 € / Les Amis du Dardon : 50,00 € / Dig'en scène : 300,00 € / Liger Club Loire Bourguignonne : 100,00 € / Association Vivre à Vigny : 520,00 € / UCIA Digoïn Avenir : 1800,00 € / Comité de Jumelage : 2 250,00 € / Val de Loire Digoïn Expo : 1 350,00 € / Festi-Digoïn : 1 350,00 € / Dynamic Gym Digoïn : 270,00 € / Comité des Quais de Loire : 280,00 € / Amicale Ornithologique Charolais Brionnais : 500,00 € / La Gaule Digoïnoise - section concours : 100,00 € / Saint Hubert Club Digoïnois : 130,00 € / Digoïn Solidarité : 65 400,00 € / Mutuelle Enfance - Petite Enfance de Digoïn : 21 600,00 € / Association Familiale de Digoïn : 1 350,00 € / Les Amis du CADA : 100,00 € / Association pour la Défense et la Protection des Animaux : 1 350,00 € / Comité d'Œuvres Sociales du personnel municipal pour le CNAS : 23 911,00 € / Comité d'Œuvres Sociales du personnel municipal pour arbre de Noël : 4 020,00 € / Amicale Digoïnoise du Don du Sang : 270,00 € / F.N.A.T.H. (Association des Accidentés de la Vie) Section de Digoïn : 100,00 € / La Croix Rouge : 400,00 € / Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - CATM et Veuves : 180,00 € / Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre : 150,00 € / Comité du Souvenir Titus Bartoli : 150,00 € / Comité de Liaison des Associations Patriotiques d'Anciens Combattants : 150,00 € / Souvenir Français : 150,00 € / Union Nationale des Harkis Sud Saône-et-Loire : 150,00 € / Concours départemental sur la déportation : 50,00 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVÉ

Joutes et Sauvetage - La Digoïnoise (participation championnats de France) : 4 000,00 € / Amicale Laïque Digoïnoise (participation frais de fonctionnement) : 11 900,00 € / Union Cycliste Digoïnoise (participation prix de la ville de Digoïn) : 300,00 € / Boule Sportive Digoïnoise (participation championnats de France et initiations écoles) : 4500,00 € / Battle Combat Club (participation Championnat de France) : 300,00 € / Val de Loire Digoïn Expo (participation foire 40ème anniversaire) : 2 700,00 € / Saint Hubert Club Digoïnois (participation frais destruction nuisibles) : 130,00 € / Société de chasse La Prévoyante du Verdier (participation frais destruction nuisibles) : 140,00 € / Coopérative scolaire maternelle centre (participation « école et cinéma ») : 60,00 € / Coopérative scolaire maternelle Neuzy (participation « école et cinéma ») : 60,00 € / Dig'en scène (participation organisation pièce de théâtre) : 1500,00 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES RATTACHES

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Digoïn : 75.000,00 €



◀ Tout comme en 2014, date de la précédente réforme, le Maire a souhaité, avant de prendre toute décision, recueillir l'avis de l'ensemble des acteurs concernés (enseignants, professionnels éducatifs, diffusion d'un questionnaire aux parents d'élèves).

▼ Dès la rentrée de septembre 2018, les enfants des écoles de Digoïn reviendront à 4 jours d'école par semaine.



► Malgré les contraintes budgétaires liées aux baisses de dotations de l'État et à la réduction des subventions de la CAF (-52 000€), la Municipalité a décidé de maintenir l'amplitude des horaires d'accueil du Centre d'Animation Municipal et de l'ouvrir toute la journée du mercredi.

ÉCOLE :

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS !

DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET SUITE À LA POSSIBILITÉ DE DÉROGATION DONNÉE PAR LE GOUVERNEMENT PERMETTANT DE REVENIR À LA SEMAINE DE 4 JOURS, LA MUNICIPALITÉ AVAIT ENTAMÉ IL Y A QUELQUES SEMAINES UNE LARGE CONCERTATION AVEC LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS D'ÉLÈVES.

Un questionnaire distribué mi-février à toutes les familles donnait le choix entre le maintien de l'organisation actuelle à 4,5 jours ou le passage, sur dérogation annuelle renouvelable, à 4 jours de classe. Après dépouillement, 54,07 % des parents ont souhaité un retour aux 4 jours (259 voix) contre 43,84 % pour un maintien aux 4 jours et demi (210 voix).

Ces résultats ont conduit la Mairie à solliciter une dérogation auprès de l'Inspection académique pour un retour à 4 jours hebdomadaires d'école, demande confortée par la position d'une majorité des conseils d'école réunis au retour des vacances d'hiver.

En conséquence, la Commission Départementale de L'Éducation Nationale a validé mi-mars le retour à 4 jours d'école par semaine.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, les horaires d'enseignement dans les écoles de Digoïn seront donc les suivants :
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h - 12h et 13h30 - 16h30.

Les remarques, commentaires et suggestions exprimés au sein de ce questionnaire ont été pris en compte, notamment ceux émanant des parents exerçant une activité professionnelle contraignante.

Selon le Maire Fabien Genet, et son adjointe en charge des affaires scolaires Lola Rodriguez : « la Municipalité a étudié avec beaucoup d'attention, en lien avec l'équipe municipale et les services, les solutions pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les familles. Malgré les contraintes budgétaires liées aux baisses de dotations de l'État et à la réduction des subventions de la CAF, nous avons décidé de mettre en place des horaires d'accueil du Centre d'Animation Municipal adaptés aux contraintes professionnelles de nombreux parents. »

Ainsi, les horaires d'accueil du Centre d'Animation Municipal seront les suivants :
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7h - 9h et 16h30 - 18h30
mercredi et vacances scolaires :
7h - 18h30

DES DIGOINAISES AU TOP !

DEUX JEUNES DIGOINAISES SE SONT DISTINGUÉES RÉCEMMENT AU NIVEAU INTERNATIONAL. FÉLICITATIONS À CAROLINE THOMAS ET COLINE DEVILLARD POUR LEURS PRESTATIONS SPORTIVES !



Coline Devillard brille à Doha !

Engagée à Doha pour une étape de coupe du monde prestigieuse, cette nouvelle compétition avait tout l'air d'une répétition générale des championnats du

monde qui se tiendront fin octobre dans cette même salle.

Coline Devillard entre en finale sur son agrès fort en 7^e position après des qualifications en demi-teinte (13,566). La championne d'Europe en titre se remobilise en finale (13,949) et décroche une belle médaille de bronze dans un

concours remporté par l'ouzbek Oksana Chusovitina (14,433), suivie de la sud-coréenne Rye Yong Pyon (14,383). Bravo Coline ! Autre bonne nouvelle pour la gymnaste, elle a intégré dernièrement le « Team Michelin » : ce mécénat sportif promeut le sport pour tous, l'égalité des chances, la mixité, le handisport et la jeunesse grâce à un soutien matériel et financier. Retenue parmi 1 800 candidats, elle pourra désormais préparer dans les meilleures conditions les championnats du monde par équipe 2018 et les futures échéances internationales. À 17 ans, tous les espoirs sont permis pour Coline !



Premier Grand Chelem pour Caroline Thomas !

Le XV de France de rugby féminin a remporté mi-mars son 6^e Tournoi des six nations et réalisé son 5^e Grand Chelem en dominant le pays

de Galles 38-3 lors du dernier match à Colwyn Bay. Une première pour Caroline Thomas !

Titulaire à de nombreuses reprises, la jeune digoinaise et l'ensemble des joueuses du XV de France auront donc battu durant la compétition, outre le pays de Galles, l'Irlande (24-0), l'Écosse (26-3), l'Italie (57-0) et l'Angleterre (18-17).

Les Françaises avaient fait le plus dur une semaine plus tôt en battant l'Angleterre à Grenoble, prenant leur revanche sur les tenantes du titre, qui les avaient également privées d'une finale de Coupe du monde en août dernier.

À 18 ANS, JE VOTE !

UNE VINGTAINNE DE JEUNES QUI VIENNENT D'AVOIR 18 ANS SE SONT RETROUVÉS SAMEDI 24 MARS SALLE DES MARIAGES. ILS ÉTAIENT INVITÉS À LEUR PREMIÈRE CÉRÉMONIE D'ENTRÉE DANS LA CITOYENNETÉ ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ DANS LE BUT DE RECEVOIR LEUR PREMIÈRE CARTE D'ÉLECTEUR.



En ouverture de la cérémonie, Chantal Papillon, qui représentait l'Amicale digoinaise du don de sang, a rappelé que leur majorité leur permettait non seulement d'exprimer leurs opinions à travers un vote, mais qu'elle leur permettait aussi de sauver des vies à travers un geste simple : le don de sang.

Les élus de la commune ont ensuite remis en main propre la carte d'électeur des jeunes majeurs digoinais. L'idée étant d'insister

sur l'importance de se rendre aux urnes : « *c'est vous tous et toutes qui serez appelés à vous exprimer désormais. Des élections les plus larges (parlement européen) aux élections les plus locales, vous serez appelés à participer à de nombreux rendez-vous démocratiques...*

Comme citoyen, vous avez la responsabilité de faire vivre nos valeurs républicaines », a déclaré Magali Ducroiset, 1^{ère} adjointe au Maire.

Les élus à la rencontre des élèves !

En parallèle à ces actions de citoyenneté, Lola Rodriguez et Bernard Laugère, tous deux adjoints au Maire sont allés ces dernières semaines à la rencontre des classes du Collège Roger Semet et de l'école élémentaire Du Launay.

Un questionnaire avait été préparé par les élèves. Des questions diverses et variées ont été posées sur le mandat des élus, le fonctionnement de la mairie, les valeurs de la République, mais également sur les aspects économiques et sociaux de la commune. Très belle initiative lancée par l'équipe éducative de l'école Du Launay et de la Cité scolaire, où les élèves ont su poser des questions pertinentes.





Seniors :

HABITER « LA FOUGERAIE »

Actuellement, des appartements de type t1 bis sont disponibles à la résidence pour personnes âgées "La Fougeraie". Chaque appartement, d'une superficie de 33m² comprend un coin cuisine, une salle de bain avec WC, et un coin "séjour" et "chambre". Chaque logement, non meublé est assorti d'équipements ou de services collectifs, avec possibilité de garage. L'hébergement est à la charge des personnes âgées qui peuvent bénéficier de l'aide sociale et d'une aide au logement (APL). Chaque personne est autonome mais conserve le libre choix de son médecin, infirmière, kinésithérapeute, pharmacien et de tout autre intervenant paramédical...

La restauration (assurée par la cuisine centrale de la résidence Marcellin Vollat) est assurée tous les jours pour le repas de midi au restaurant mais celle-ci reste facultative (le résident peut également manger directement au sein de son logement). Une permanence assurée 7J/7 et 24h/24 vient rassurer les résidents et de nombreuses animations viennent accompagner, toute l'année, la vie de la structure.

Pour les invités, des chambres sont disponibles pour un montant de 35€/nuitée.

Montant loyer personne seule : 478,80 € / loyer couple : 500,81 € charges comprises.

Contact : 2 Rue des Acacias 71160 Digoïn
03 85 53 00 42 / ccas.digoïn@orange.fr



Un projet immobilier sur Digoïn, pensez au Prêt à taux Zéro (PtZ)

Élargissement du prêt, relèvement du plafond de ressources pour en bénéficier, augmentation de la part du PtZ dans le financement de l'achat immobilier, remboursement différé...: depuis un an, les conditions d'attribution du Prêt à taux zéro et ses modalités de mise en place ont été assouplies. De quoi réaliser de beaux projets sur la commune de Digoïn !

Le nouveau PtZ permet d'assurer :

- le financement de 40% de l'achat d'un logement neuf ou ancien ;
- l'accès à un plus grand nombre de ménages à ce dispositif avec l'augmentation des plafonds de revenus pris en compte (74 000€ contre 72 000€ auparavant en zone A pour un couple avec deux enfants ou encore, par exemple, 37 000 € contre 36 000 € pour un célibataire en zone A) ;
- la possibilité pour les ménages de commencer leur remboursement du PtZ dans un délai différé de 5, 10 ou 15 ans (en fonction de leurs revenus) ;
- l'allongement de la durée du prêt sur 20 ans minimum afin de réduire le montant des mensualités.

Plus d'infos sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10871

LES COMMERÇANTS LANCENT UN NOUVEAU JEU !

À PARTIR DU 1^{er} MAI, LES COMMERÇANTS DE DIGOÏN INNOVENT AVEC LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU JEU. JUSQU'AU 19 JUIN, RENDEZ-VOUS CHEZ LES COMMERÇANTS PARTENAIRES POUR TENTER DE GAGNER 1 000 € DE CADEAUX !

Pour participer au jeu, le principe est simple : vous devez vous rendre chez un des commerçants adhérents de « Digoïn Avenir » pour récupérer votre carte et la faire tamponner chez un commerçant participant (un tampon pour un minimum de 5€ d'achat). Lorsque votre carte sera tamponnée à six reprises, elle vous permettra de participer au jeu concours en la laissant au dernier commerçant adhérent visité.

Le tirage au sort se déroulera le jeudi 21 juin, jour de l'été ! Bonne chance !



Loïc Bretin a repris le bar « **Le P'tit Port** » avenue De Gaulle. Originaire de Montceau-les-Mines, ce jeune commerçant ne manque pas d'idées pour attirer la clientèle et développer son activité. (Facebook : Bar Le Ptit Port)



Depuis le 19 février, le restaurant « **Les Tables Charolaises** », situé rue de la Faïencerie (anciennement « La Mangoune ») est désormais tenu par **Carole Planchenet** et **Hervé Maldant**.



M. et Mme Krasniqi ont ouvert un nouveau commerce d'articles déstockés au 6, rue du Centre : **Happy Affaires**. (Facebook : Happy affaires)

Rando-découverte À VÉLO

Renouvelées cette année par les cyclotouristes Digoinois, les randos-découverte à vélo sont de retour ! Les cyclos vous proposeront dès fin avril des randonnées à vélo organisées et encadrées sous l'égide de l'association avec différents parcours allant de 18 à 60 km. (Gratuit – Départ à l'heure indiquée devant l'Office de Tourisme 7, rue Nationale - Casque et assurance personnelle obligatoire)

Mercredi 25 avril à 14h :

circuit en direction de Vitry en Charolais,
Durée 2h – Distance 18 kms

Mercredi 9 mai à 14h :

Sainte-Radegonde (Molinet)
Durée 2h – Distance 18 kms

Mercredi 6 juin à 14h : Vigny les Paray

Durée 2h30 – Distance 35 kms

Mercredi 27 juin à 14h : Montceau l'Etoile,

Anzy le Duc – Durée 3h30 – Distance 40 kms

Et retrouvez le programme complet
des sorties de la saison estivale

à l'Office de Tourisme - Contact :

Jean Paul Papillon / 06 42 47 13 65 ;

mail : jeanpaul.papillon@orange.fr



CHIENS ERRANTS

Vous récupérez un chien errant sur la commune de Digoin ! La police municipale les prend en charge du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (Téléphone : 03 85 53 73 29 ou 06 20 28 82 67). En dehors de ces périodes, tous les jours du lundi au vendredi de 16h30 à 8h, les week-ends et jours fériés 24h/24, ce service est assuré par la société EDU-K-DOG qui vient d'être retenue par la Mairie comme prestataire de service complémentaire. Vous pouvez joindre cette structure par téléphone au 06 26 62 79 59.



Réunion d'information COMPOSTAGE PAILLAGE

Le SMEVOM du Charolais-Brionnais et de l'Autunois organise une session de formation gratuite pour les habitants de Digoin et des environs le samedi 21 avril à 10h au SMEVOM.

Pendant deux heures, le SMEVOM vous présentera des solutions pratiques pour se simplifier la vie comme réutiliser les déchets verts dans votre jardin au lieu de les transporter jusqu'en déchetterie (technique de paillage et de compostage...).

Renseignements et inscriptions :

SMEVOM du Charolais Brionnais et de l'Autunois
Zone de Ligerval - Rue de la Brosse Virot 71160 DIGOIN
Téléphone : 03 85 24 99 30

Appel aux Digoinois EXPOSITION 1^{ère} GUERRE MONDIALE

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice de la Grande guerre (1914-1918), la ville de Digoin prépare une exposition sur le premier conflit mondial. Le service communication recherche des documents (photographies, témoignages, récits...) relatant la Première Guerre Mondiale à Digoin. Par ce geste participatif, les généreux prêteurs auront la possibilité de devenir acteurs de ce Centenaire et seront mentionnés comme tels dans les cartels des objets et documents exposés.

Contact : service communication
au 03 85 53 73 25 ou par mail :
jbriand@ville-digoin.fr

Liste « Envies d'agir »

Malgré les différents schémas de planification, nos élus successifs ont tous voulu aménager une zone industrielle, artisanale ou commerciale. Nous nous trouvons donc maintenant devant une situation ubuesque: voici une commune qui a créé une zone commerciale et qui ne veut pas de l'installation d'une surface commerciale ! Voilà que, à dix kilomètres de distance, deux équipements de loisirs de même destination se construisent ! N'aurait-il pas été plus raisonnable de s'entendre et d'aménager une grande zone d'activités (Barberèche par exemple). Plutôt que se lamenter sur la désertification des centres villes, ne serait-il pas temps d'adopter une politique plus volontariste ? Les nouvelles entités, Communautés de Communes, Pays Charolais, ne sont-elles pas les instruments adéquats pour impulser le renouveau des centres villes ? Sinon, malgré le concert des lamentations, nous irons vers la fin des commerces de proximité. La balle est dans le camp des élus !

Mme Baccot 06 81 64 77 47 - Mme Bernardo - Mme Magny - Mr Cotterli - Mr Uhlrich.

Groupe de la majorité municipale « Génération Digoin »

Comment ne pas se réjouir de la vitalité du parc d'activités Ligerval ces derniers mois ? Il faudrait beaucoup de mauvaise foi ou de goût pour la vaine polémique pour contester l'attractivité de cette zone économique voulue par les 8 communes de la CCVAL après la reconversion réussie de l'ex CM71 et l'implantation de Lyreco. C'est cette démarche intercommunale portée à l'unanimité par les élus successifs qui est aujourd'hui couronnée de succès. Demain avec l'arrivée de l'autoroute Montmarault / Digoin et l'accélération des travaux de la RCEA, Ligerval sera idéalement placée pour accueillir de nouvelles entreprises. Dans le même temps, la Municipalité prépare une vaste opération de revitalisation du centre-ville afin que ce rebond économique renforce le commerce de proximité et favorise un rebond démographique pour Digoin.

/ Numéros utiles /

Mairie (Standard) - Place de l'hôtel de Ville : 03 85 53 73 00

Ouverture le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Le samedi de 9h à 12h (état civil). Mail : mairie@ville-digoin.fr

Office de tourisme : 03 85 53 00 81

Espace Jeunesse : 03 85 53 73 70

ObservaLoire : 03 85 53 75 71

Cinéma (Le Majestic) : 09 77 83 37 09

Bibliothèque Mun. : 03 85 53 29 89

Police Municipale : 03 85 53 73 29

C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) Place de l'hôtel de Ville :

03 85 53 73 28

RPA La Fougeraie :

03 85 53 00 42

Maison Petite Enfance
et de la Famille (MaPEF)

Rue des acacias : 03 85 53 58 98

Centre d'Animation Municipal :

06 03 24 74 80

Trésorerie de Digoin :

03 85 53 01 52

Santé - Urgence

Pharmacies

Spieser - 1 rue Victor Hugo

03 85 53 08 76

Coquelin - 50 av. Gal de Gaulle

03 85 53 18 62

Papelard - 28 rue nationale

03 85 53 09 93

Résidence Vollat : 03 85 53 65 65

Cabinet Vétérinaire

Avenue des Platanes : 03 85 88 53 98

Centre de secours (administratif)

Rue Berlioz : 03 85 53 72 50

Pompiers (demande secours) : 18

S.A.M.U. : 15 / Gendarmerie : 17

Médecins du Centre de Santé

Départemental

31, rue Nationale : 03 85 34 71 00

Contact Maison de Santé

Accueil-Secrétariat - 03 85 24 98 40

Médecins généralistes :

Dr Laura Guillou / Dr Jean-Yves Micorek :
03 85 24 98 40

Dr Elisabeth Marquis : 03 85 24 98 47

Retrouvez l'ensemble des cabinets
infirmiers et des professionnels de santé
sur : www.digoin.fr.

Rubrique santé - pratique

Saison culturelle 2017/2018



« FEMME 3, UN TRIO DE FEMMES EN DUO »

par la Cie du Coléoptère

Dimanche 29 avril à 17h (salle des Fêtes)

Maren Gamper, pianiste, et Anne Marché, chanteuse, rendent hommage à Barbara. A travers ses mots, sa musique, elles jouent avec la sensualité, la mélancolie et les humeurs espiègles de "la Dame noire". Sa poésie engagée, la beauté mélodique de ses compositions et la profondeur de l'émotion que dégagait la voix de la chanteuse Barbara lui assurèrent un public qui la suivit pendant plus de quarante ans. Un véritable voyage musical à découvrir !

/ Agenda /

Dimanche 15 avril
Loto de l'association
« Les Copains d'Abord »
(Salle des Fêtes)

Dimanche 15 avril
Repas FCDM/
Dernier match à domicile FCDM - Dijon
(Stade municipal)

Judi 19 avril
Loto du Club Loisirs
Seniors de Digoin
(Salle des Fêtes)

Vendredi 27 avril
Collecte de Don du Sang
(Salle des Fêtes)

Samedi 28 et
Dimanche 29 avril
Boule Sportive -
Concours national
féminin et championnat
inter-régional combiné
jeune
(Boulodrome Neuzy)

Samedi 28 avril
Concours de pétanque
par l'association Pep's
(Blattiers)

Dimanche 29 avril
Journée Nationale des
véhicules d'époque par
l'Auto-Rétro du Pays
Charolais-Brionnais
(Parking Bricomarché)



Du 27 avril au 6 mai
Fête foraine de Digoin
(Place de la Grève)
Retrouvez le
programme complet
sur digoin.fr

Mardi 1^{er} mai
Tournoi de sixte
du DFCA
(Stade de Coubertin)

Dimanche 6 mai
95^e Prix de la ville de
Digoin (Centre-ville)

Dimanche 6 mai
Audition AMD Mélodie
(Salle des Fêtes)

Mardi 8 mai
Commémorations (Vigny
et Place de la Gare)

Mardi 8 mai
Tournoi de foot du DFCA
(Stade de Coubertin)

Judi 10 mai
Slalom de Digoin –
course automobile
(Zone Ligerval)

Sam 12 et Dim 13 mai
Weekend surprise
du caveau des artistes
(Salle des Fêtes)

/ Expositions /

Avril 2018
« L'univers de l'aquarelle
zen » par Mme Nelly
(Office de Tourisme)

Du 14 au 24 mai
Exposition DDEN
sur le thème de l'eau
(Ecole Bartoli)

Du 31 mars au 21 avril
Exposition de peinture
par Digoin Arts Passion
(Bibliothèque)